

Bruit sur les lieux de travail : Conduire un plan d'action de réduction du bruit au travail

La réglementation bruit et les indicateurs associés sont souvent mal maîtrisés par les responsables prévention (HSE) et les directeurs des établissements. Comprendre la logique de conformité et les enjeux associés aux actions de mise en conformité sont des atouts essentiels pour décider de la meilleure stratégie d'actions tant au niveau investissements qu'au niveau social.

Durée : 1 jour

2 sessions

16/12/09 à Lyon / Ref : 2009-AE04-L

30/06/09 à Paris / Ref : 2009-AE04-P

580 € HT / 693,68 € TTC



Formateur

Jean-Michel MONDOT

Président d'ACOU PHEN ENVIRONNEMENT depuis 20 ans.

20 ans d'expérience de l'accompagnement des industriels en particulier les grands comptes dans la maîtrise des actions de progrès sur le bruit (analyse réglementaire, modélisation des installations, plans d'actions de réduction du bruit, sensibilisation au bruit, concertation, communication).

Créateur de supports multimédia de formation.

Président de l'APPEL Réseau des éco-Entreprises de Rhône Alpes.



Supports remis

Support multimedia pendant la session

Support statique sur clef USB avec quelques éléments dynamique (calculatrice des dB,...)



Objectifs

- Maîtriser les bases acoustiques nécessaires au directeur de site et au responsable prévention (HSE)
- Comprendre les textes réglementaires en vigueur
- Savoir mieux cerner les enjeux, les éléments de variabilité, les risques
- Mieux comprendre les moyens de l'expert pour modéliser les causes et simuler des scénarios d'actions
- Echanger sur les difficultés rencontrées sur le terrain par les participants dans la réalisation de ce type de tâches
- Partager quelques « recettes » pour faire mieux la prochaine fois.



Public concerné



- Directeurs et Responsables prévention (HSE) de sites industriels
- Responsables CHSCT
- Services techniques

Si vous avez des questions sur l'adéquation entre votre besoin et la formation proposée, contactez-nous.